

puis que les effleurer sans entrer dans les détails.

Il existe des lacunes regrettables dans nos institutions municipales, en particulier dans le département de la salubrité publique. Je ne veux dire que du bien du Comité de santé, qui est spécialement chargé de surveiller cette branche du service civique, mais je ne crois blesser personne en affirmant que ce comité a été beaucoup trop négligé.

L'organisation de ce département exige des réformes urgentes. Je voudrais d'abord y voir un plus grand nombre de médecins et pour cela il faudrait que ces messieurs eussent plus d'ambition pour les honneurs et les devoirs civiques. On a déjà dit qu'il fallait plus d'hommes pratiques et moins de théoriciens au conseil de ville. Je ne permettrai de n'accepter ni le compliment ni la suggestion. A mon sens la partie technique ou purement scientifique doit former la base principale de l'administration, au conseil aussi bien que dans les départements. Il y a quelque chose de défectueux sous ce rapport qui empêche l'efficacité des officiers supérieurs de notre organisation municipale. Il ne suffit pas seulement d'établir une proportion équitable dans la répartition des fonds ou des allocations attribués à chaque service, il faut de plus diviser et distribuer le travail d'une façon intelligente et efficace.

Le comité de santé a été paralysé dans son œuvre par une trop grande pénurie de deniers et d'hommes compétents et capables de faire connaître les besoins de l'hygiène publique.

Notre système de voirie, d'inspection des denrées ou substances alimentaires, de canaux et d'égouts est l'agent le plus important de la conservation des individus et du bien-être matériel général. Que va-

lent les autres avantages de la vie, si la vie elle-même est constamment menacée et si le cortège des maux physiques assiege nos foyers, à raison d'une administration municipale défectueuse ou des négligences coupables des particuliers? Pourquoi ces grands intérêts sont-ils en souffrance? N'est-ce pas parce que la science a trop à dire dans ces questions complexes et que les spécialistes et les théoriciens ne sont pas assez écoutés? C'est par les petits détails qu'on juge quelquefois de l'ensemble d'une œuvre. Dernièrement Monsieur le Docteur Mount demandait un crédit de \$200.00 pour l'inspection du lait et on lui a d'abord refusé cette allocation minime. On a fini par accorder cent piastres. C'est bien peu; mais c'est un premier pas dans la bonne voie. J'invite le Docteur à être tenace; il finira par avoir tout ce qu'il demande.

Cet exemple choisi entre mille démontre les imperfections du système municipal, surtout dans le département de la santé publique. Je dirai donc aux hommes d'affaires, aux gens d'expérience qui travaillent à la chose publique: Ne dédaignez pas les conseils et les vues de savants et des chefs de département dont le zèle, l'activité et les connaissances vous sont connues. Ce sont eux qui vous fourniront les matériaux avec lesquels vous préparez les mesures utiles et avantageuses à l'intérêt de la cité et peut-être même votre réputation, sinon votre popularité devant le peuple. De cette façon vous aurez avec moins de soucis personnels un système plus régulier et une organisation plus efficace des divers services.

J'ai dit un mot de la législation sanitaire sanctionnée par le parlement de Québec et de la commission d'hygiène instituée en vertu de cette législation. Je